

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1124 CONCERNANT LE PERSONNEL

n° 1124

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date de publication
4 décembre 1951

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

Les indemnités forfaitaires suivantes pour travaux supplémentaires sont accordées mensuellement aux agents du Service météorologique ci-après désignés : MM. Ratsimandresy 1.250 fr. Randrianalisoa 1.250 fr. Abdallah Kayed 1.250 fr Ziver Kadri 1.250 fr. Mohamed Coubèche 1.500 fr. Abdoul Gabar 1.500 fr. Hussein Ahmed 1.500 fr. La présente décision aura effet pour compter du 1^{er} novembre 1951.